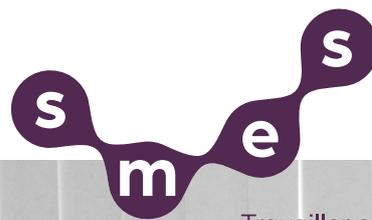


RAPPORT D'ACTIVITÉS PEER AND TEAM SUPPORT (PAT) 2020

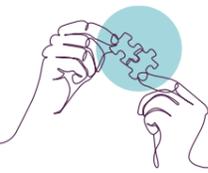


Travailler ensemble
pour la santé mentale
& l'inclusion sociale



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	4
ORIGINES	4
LA MISSION	4
LES OBJECTIFS	5
MÉTHODES MISES EN ŒUVRE	6
INTERVISIONS	6
FORMATION	6
ACCOMPAGNEMENT DE L'INTÉGRATION DE PAIRS-AIDANTS DANS LES ÉQUIPES	7
REPRÉSENTATION ET PLAIDOYER	7
MISE EN RÉSEAU	8
RÉSULTATS EN 2020	8
ANALYSE DES RÉSULTATS	12
ASPECTS RH ET BUDGÉTAIRES	12
PERSPECTIVES	13



INTRODUCTION GÉNÉRALE

ORIGINES

La pair-aidance repose sur la participation professionnelle d'(ex-) bénéficiaires d'aide et de soins au sein de dispositifs psycho-médico-sociaux. Ces personnes, parce qu'elles ont cheminé vers le rétablissement et vers une meilleure qualité de vie, mettent leur expertise de vie au service d'institutions d'aide et de soins pour un public vulnérable. Et ce sous la forme d'accompagnement psycho-social, d'animation, de formation ou de représentation politique de publics précarisés et confrontés à la souffrance psychosociale.

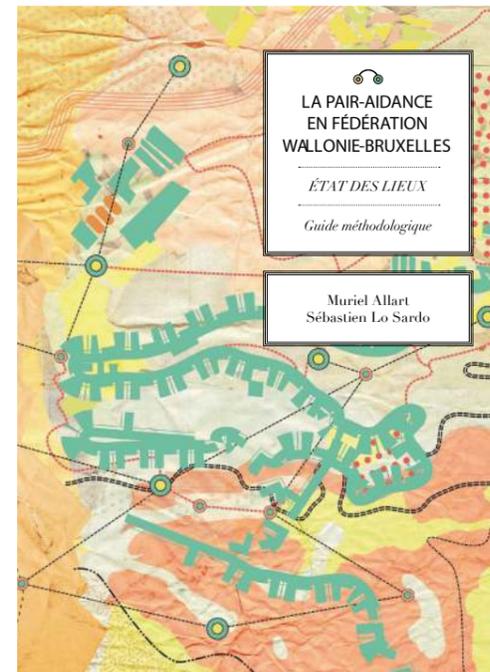
Le Projet « PAT » (« Peer And Team Support ») fait donc suite à ces constats et à un intérêt croissant pour la pair-aidance dans les secteurs du social et de la santé en Belgique francophone. Cet intérêt s'est manifesté notamment à travers l'organisation d'une journée sur la question en mai 2018 par le Forum – Bruxelles contre les inégalités et différents partenaires, ainsi que par la publication d'un ouvrage intitulé « La pair-aidance en Fédération Wallonie-Bruxelles ». Il s'agit d'un état des lieux et guide méthodologique co-écrit par Le Forum – Bruxelles contre les inégalités et le Smes. Parallèlement, divers services intéressés par la question ont formulé des demandes de soutien à une réflexion relative à la pair-aidance : qu'est-ce qu'un pair-aidant, quelle est la plus-value de sa présence au sein de l'institution, quelle place peut-il prendre dans l'équipe et auprès des bénéficiaires, comment l'intégrer dans une équipe, comment l'institution et le pair-aidant peuvent-ils être soutenus dans ce processus d'intégration ?

LA MISSION

La mission de PAT est de soutenir l'intégration de pairs-aidants dans les organisations bruxelloises du social et de la santé.

Cette pratique innovante est relativement récente à Bruxelles. Dès lors, les projets qui se mettent en place disposent de peu de références, d'outils ou de ressources. Pourtant, les questionnements liés à ces nouvelles pratiques, et les écueils potentiels, sont nombreux. De leur côté, les pairs-aidants essuient parfois les pâtres de ces expériences pilotes.

La pair-aidance constitue l'une des principales innovations récentes en matière d'aide et de soins. En intégrant l'expertise de personne rétablies ou d'anciens bénéficiaires, cette approche propose aux équipes de professionnels de repenser leurs pratiques et d'opérer un décentrement de la relation qu'ils entretiennent avec leurs publics. L'intégration de ces savoirs tirés de l'expérience au sein des métiers du social et de la santé ouvre de nouvelles voies pour répondre encore mieux aux besoins des publics fragilisés. La pair-aidance est un outil indispensable pour améliorer l'accessibilité des services et lutter contre le non-recours.



C'est pourquoi, s'appuyant notamment sur l'accord de majorité du nouveau gouvernement bruxellois, En Route et le Smes, avec l'appui du Forum – Bruxelles contre les inégalités, ont conçu un projet de soutien au développement de la pair-aidance à Bruxelles. Ce projet bénéficie d'un financement de la Cocom et a démarré le 1er septembre 2020. Il s'inscrit dans la poursuite d'un travail entamé dès 2018 par le Smes.

Il s'insère dans un des trois axes de travail du Smes intitulé Connect. Celui-ci permet de relier et mobiliser les travailleurs psycho-médico-sociaux, les bénéficiaires et les décideurs politiques à travers différents espaces de réflexion et de collaboration : groupes d'intervention, tables d'échanges, sensibilisation, représentation, instances de concertation...

LES OBJECTIFS

Le projet, opérationnalisé par En Route et le Smes, a pour objectif de proposer :

- des interventions à destination des pairs-aidants ;
- des formations à la pair-aidance à destination de toute personne intéressée par le sujet (pairs ou futurs pairs-aidants, directions d'organisations, travailleurs psycho-médico-sociaux...) ;
- un accompagnement des services qui souhaitent mettre la question au travail (construction de la description de fonction, soutien à la réflexion sur le cadre de fonctionnement, supervision d'équipe ou du pair-aidant...) ;
- des activités de représentation et de plaidoyer ;
- de la mise en réseau.





MÉTHODES MISES EN ŒUVRE

Chaque offre de services fait suite à une demande et à une analyse de celle-ci à travers un questionnaire détaillé adressé en entretien semi-directif. Ceci permet de proposer une offre modulaire, à la carte, souple, et à formats variés.

PAT se décline en cinq offres de service non exclusives les unes des autres.

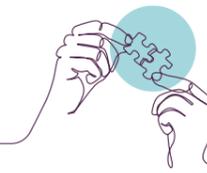
INTERVISIONS

Depuis 2018, Smes Connect organise un cycle d'intervisions d'une durée de six mois et destiné à des pairs-aidants, experts du vécu et jobistes. Six à douze personnes se réunissent tous les mois en présence de deux animateurs. L'objectif est de proposer un lieu d'échange autour des questions que pose cette fonction spécifique, au travers des réalités de travail des participants, dans un espace protégé.

FORMATION

Nous organisons des formations de un à trois jours à destination de toute personne se questionnant sur la pair-aidance, tels que des futurs pairs-aidants, mais également des professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux, des directions d'institutions, etc.

Nous disposons d'une douzaine de modules de formation, dont la durée varie de 45 minutes à 2h30 pour constituer les trois jours de formation ou pour répondre à des demandes sur mesure. Chacun correspond à un objectif, pour lequel une méthodologie, des activités et des supports spécifiques ont été déterminés. Les thèmes vont de l'analyse des représentations à l'histoire de la pair-aidance, en passant par la définition du rétablissement, les spécificités du travail des pairs-aidants, leurs tâches, leurs missions, la ligne de vie... En 2020, ils ont été donnés par un pair-aidant et un professionnel de la formation. Ils ont été dispensés en fonction de la réalité de chaque service (souhait d'une simple séance d'information/sensibilisation, ou projet déjà très avancé et construit). Ils peuvent être suivis, si nécessaire et selon les cas, d'un processus d'accompagnement d'équipe ou d'un cycle d'intervisions.



Les formations sont destinées essentiellement aux services socio-sanitaires (professionnels et directions). Toutefois, la volonté est de proposer une offre souple, qui s'adapte aux besoins du terrain : il serait donc possible d'organiser une formation à destination d'un service, en ce compris des usagers qui s'intéressent à la question de la pair-aidance, ou encore d'organiser une formation « ouverte » (dans le cadre des catalogues de formations des fédérations, par exemple).

Il convient de préciser que l'accompagnement est, à l'heure actuelle, gratuit, compte tenu notamment du caractère encore expérimental du projet, qui est en phase de démarrage. Par la suite, une participation aux frais pourrait être mise en place.

ACCOMPAGNEMENT DE L'INTÉGRATION DE PAIRS-AIDANTS DANS LES ÉQUIPES

Plusieurs organisations bruxelloises viennent d'engager des pairs-aidants ou s'appêtent à le faire. Cette intégration d'un nouveau profil, encore peu définie, fait l'objet de nombreuses questions. Le projet vise à leur offrir un accompagnement sur mesure, d'une durée de cinq à huit séances (à évaluer au cas par cas), sur base notamment des expériences, témoignages et revue de la littérature compilées dans le guide méthodologique¹ « Les dix étapes pour engager et travailler avec un pair-aidant ». Cet accompagnement reprend les principales étapes du guide (analyse des besoins, préparation de l'institution et des équipes, adaptation du cadre, définition de la fonction, recrutement, etc.). Ces séances sont animées par un pair-aidant et un professionnel et s'adressent à la direction, aux équipes ou aux pairs-aidants selon les besoins identifiés au sein de chaque organisation.

REPRÉSENTATION ET PLAIDOYER

En 2020, ce volet comporte des activités de représentation sous les formes suivantes :

- interventions dans des conférences en Belgique ;
- rencontre de professionnels / institutions / fédérations ;
- rencontre de futurs ou nouveaux pairs-aidants ;
- interventions dans des écoles de travail social et de la santé.

¹ Voir « La pair-aidance en Fédération Wallonie-Bruxelles. État des lieux et guide méthodologique. », Le Forum – Bruxelles contre les inégalités et Smes, Bruxelles, 2020.





MISE EN RÉSEAU

La mise en réseau se fait notamment via l'organisation d'un comité d'accompagnement intersectoriel.

Les organisations représentées sont les suivantes : le Smes, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, En Route, UMon, les Experts du vécu en matière de pauvreté et de précarité (SPP IS), la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA), la Fédération Bico, la Fedito bruxelloise, la Fédération des Services Sociaux.

Ce réseau veille à développer une communauté autour de la pair-aidance, à analyser précisément les besoins et les freins, et à préparer une diffusion plus large de cette pratique dans l'ensemble des secteurs socio-sanitaires.

En résumé, afin d'implémenter et amplifier le travail de mise en réseau, ce comité d'accompagnement poursuit les objectifs suivants :

- établir une communauté de pratiques ;
- analyser les besoins et les freins dans les différents secteurs ;
- disséminer la pratique.

Divers outils seront déployés à cette fin, notamment la mise à jour régulière de la cartographie sur le site d'En Route (et sa diffusion sur le site des partenaires), selon les nouveaux contacts qui auront été pris ou les lieux dont nous avons connaissance. Cette carte deviendra également un outil pour le réseau, et de mise en réseau pour celles et ceux qui pratiquent la pair-aidance au quotidien.

RÉSULTATS EN 2020

En 2020, antérieurement à la réponse de la Cocom quant au financement du projet, le Smes et en Route ont déjà réalisé différents types d'activités telles que :

20/02: Participation à la matinée «d'échanges et inspiration» organisée par la coopérative CERA en vue de réunir ses partenaires actifs dans divers projets de société. Présentation du guide méthodologique de la pair-aidance en Fédération Wallonie- Bruxelles et de la notion de Rétablissement ;

21/04: Cours à l'UCL Master en Santé Publique sur la pair-aidance ;

30/04: Sensibilisation à la Haute École Galilée au Rétablissement et à la pair-aidance ;

Participation à différents groupes de travail (comité de réseau régional bruxellois de la réforme en soins de santé mentale ; comité stratégique de Rézone, antenne sud-ouest du réseau régional bruxellois de la réforme des soins en santé mentale ; groupe Interface de la Plate-forme de concertation pour la santé mentale en Région de Bruxelles-Capitale).

Le recrutement de l'équipe a eu lieu en août 2020. Le projet proprement dit a démarré en septembre. Les mois de septembre et octobre ont permis :

- la recherche du nom du projet ;
- la création et le développement des modules de formation ;
- la mise en place d'une méthodologie pour accompagner les équipes ;
- la création d'un comité d'accompagnement intersectoriel.



Voici les réalisations depuis le démarrage du projet (de septembre à décembre 2020)

Quand ?	Quoi ?	Pour qui ?	Où en est-on ?
20/09	Plaidoyer : 29/9 : Journée d'études sur la Pair-aidance et les pratiques participatives	Diverses organisations: <ul style="list-style-type: none"> • santé mentale (20) • toxicomanie : (14) • santé (11) • précarité (10) • administrations publiques (5) • associations d'usagers (3) • jeunesse (3) • cpas (2) • haute école (1) • logement (1) • immigration (1) • handicap (1) • information (1) 	
Octobre 2020	Accompagnement	Transit	Démarrage début octobre 2020 : toute l'équipe PAT est en immersion 1X/semaine pour l'accompagnement Démarrage du 1er GT avec 11 membres des différentes équipes de Transit
09/11	Mise en réseau	Comité d'accompagnement intersectoriel (7 organisations avec 11 participants présents)	<ul style="list-style-type: none"> • présentation et contextualisation du projet PAT • réalisations en sept et oct • présentation de l'accompagnement de Transit • perspectives
24/11	Présentation du projet	Cap-iti	Premiers contacts établis par mail, en attente de réponse
24/11	Présentation du projet	Epsilon	Premiers contacts établis par tel et mail, en attente de réponse
26/11	Présentation du projet	MASS de Bruxelles	Demande formalisée, première rencontre avec des membres de l'équipe le 14/01/21



30/11	Présentation du projet auprès de 3 équipes différentes d'IDR	Infirmiers de rue	Demande d'accompagnement de 2 équipes à partir de janvier 2021
1/12	Présentation du projet	AMA réunion rassemblant tous les membres de l'AMA	D'autres contacts suivront
3/12	<ul style="list-style-type: none"> Formation à la Pair-aidance du 3/12 en 3 modules : Le rétablissement Les représentations sur la pair-aidance La ligne de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Solidarité sur le bitume asbl (1 participant) Fédération Bico (1) En Route (2) Dune (1) Smes Housing First (3) Infor Drogue (1) 	Clôturé : 9 participants de 6 institutions différentes
3/12	Présentation du projet	L'Equipe	Demande d'info sur l'engagement d'un pair-aidant par téléphone
07/12	Demande d'accompagnement	Dune	Demande formelle pour 2021/ 2022
08/12	Demande d'informations	Centre de Prévention des Violences conjugales et familiales	Demande de présentation du projet le 18/01/2021
08/12	Demande d'informations	DIOGENES	Demande de présentation du projet le 17/02/2021
09/12	Mise en réseau	Comité d'accompagnement intersectoriel (7 organisations avec 11 participants présents)	<ul style="list-style-type: none"> état des lieux du projet présentation des résultats de la 1ère journée de formation présentation de la mise en route des interventions réflexion stratégique sur le développement du projet PAT attentes du projet PAT vis-à-vis du Comité d'accompagnement
16/12	Intervision co-animation (1 pair-aidant + 1 professionnel de l'intervision)	6 pairs-aidants inscrits 2 participants	



En résumé, le Projet PAT a :

- créé une équipe de pairs-aidants et de formateurs ;
- créé 9 modules de formation ;
- animé 1 séance d'intervision ;
- donné 1 formation de 3 modules pour 9 personnes de 6 institutions différentes ;
- démarré 2 accompagnements et doit encore en formaliser un troisième ;
- réalisé 7 présentations du projet PAT dont 3 pourraient déboucher sur de l'accompagnement. 2 présentations du projet PAT sont prévues en 2021 ;
- organisé 2 séances de mise en réseau avec le comité d'accompagnement intersectoriel en présence de 11 personnes de 7 organisations différentes.
- co-organisé une journée de plaidoyer.

RÉSEAUX ET PARTENARIATS

Le partenaire privilégié du Projet PAT est l'asbl En Route. En effet, comme précisé dans l'introduction, cette asbl partenaire collabore au même titre que le Smes à l'opérationnalisation du projet.

En Route est une association de pairs-aidants créée en 2014 qui vise la valorisation du savoir expérientiel et apporte du soutien aux personnes en demande dans les secteurs de la santé mentale, des assuétudes et des précarités, sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association poursuit le développement de la pair-aidance. À cette fin, l'association réalise plusieurs activités, telles que l'organisation de réunions autour du concept, du métier, du statut, etc. ; la participation à différents lieux de concertation et de représentation ; la sensibilisation des professionnels et des pouvoirs publics ; des suivis individuels. En Route ne dispose pas d'agrément à ce jour.

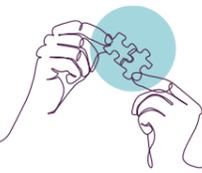
Par ailleurs, le Projet PAT peut également s'appuyer sur l'expertise du Forum – Bruxelles contre les inégalités et de l'UMONS.

Le Forum – Bruxelles contre les inégalités est une composante régionale du BAPN (Belgian anti-poverty network). Avec une cinquantaine de membres, il réunit les principales organisations bruxelloises de lutte contre la pauvreté. Il encourage l'intersectorialité et les échanges entre professionnels, mais exporte aussi les pratiques intéressantes d'un secteur à l'autre. L'expertise du Forum est mise à contribution pour les éléments suivants du dispositif : formation, représentation et plaidoyer, mise en réseau. Le Forum est agréé comme réseau ambulatoire Cocof (Affaires sociales).

Le Service des Sciences de la Famille de l'UMONS organise depuis 2016 une formation en « pair-aidance : santé mentale et précarités ». Il s'agit d'une formation d'une durée d'un an, destinée aux personnes qui ont connu des souffrances psychiques et/ou sociales, et ont mobilisé des ressources pour y faire face. L'expertise de l'UMONS est mise à contribution pour les éléments suivants du dispositif : formation et mise en réseau.

Le Projet PAT s'appuie également sur les autres membres du comité d'accompagnement intersectoriel (pour plus de détails, cf. le point 2.5 Mise en réseau).





ANALYSE DES RÉSULTATS

En 2020, nous avons pu observer un intérêt plus marqué du secteur de la toxicomanie sur la question de l'intégration de pair-aidants dans leurs institutions. En effet, la participation du public sous différentes formes (jobisme, opération boule-de-neige, groupes es-pairs...) y est présente depuis de nombreuses années, sans toutefois avoir déjà pris la forme de la pair-aidance sous contrat d'employé.

Les secteurs de la précarité et surtout de la santé mentale ne sollicitent pas spontanément le projet PAT dans une visée directe d'intégration d'un pair-aidant mais sont malgré tout questionnés par ces enjeux et inscrits dans une réflexion qu'il est utile de soutenir et d'alimenter.

Le développement de la pair-aidance et l'intégration de pairs-aidants dans les institutions est une manière innovante de travailler qui bouscule les pratiques et qui peut poser de nombreuses questions. Elles portent notamment sur la relation d'aide, le risque de concurrence entre le travailleur classique et le pair-aidant, la « fiabilité » du pair-aidant, la qualification du pair-aidant pour ce travail... Cela suscite donc des freins que le projet PAT peut lever et mettre au travail dans l'institution.

ASPECTS RH ET BUDGÉTAIRES

L'équipe est composée :

- de deux pairs-aidants, l'un ayant une expérience dans le secteur de la santé mentale et l'autre dans la toxicomanie ;
- d'une accompagnatrice ayant une expérience dans la formation ;
- d'une coordinatrice.

Tous travaillent à mi-temps.

Cette équipe est soutenue par différents travailleurs du Smes :

- le coordinateur du projet Connect (entretien de fonction, mise en réseau, soutien de la coordination, orientation stratégique...);
- le service administratif et financier (gestion des contrats, du budget...);
- la chargée de communication (création de flyers, promotion sur les réseaux sociaux, newsletter...).



PERSPECTIVES

Le projet PAT est en plein déploiement. Les perspectives sont donc nombreuses et devront faire l'objet d'une priorisation.

Concernant l'équipe : le projet suscitant un vif intérêt de la part de plusieurs institutions, le nombre réduit de travailleurs ne permettra pas de répondre à la demande. Il serait donc utile de pouvoir augmenter le temps de travail de l'équipe, voire d'engager de nouveaux pairs-aidants, notamment néerlandophones.

Concernant les interventions : peu de structures proposent actuellement de l'intervention à destination des pairs-aidants. Le déploiement de l'intégration de pairs-aidants dans les équipes devrait amener une augmentation de la demande d'interventions auprès du projet PAT.

Concernant les formations : de nouveaux modules pourraient être développés pour étoffer l'offre auprès des institutions accompagnées dans l'intégration d'un pair-aidant et/ou des institutions intéressées par la pair-aidance qui souhaitent sensibiliser leur personnel.

En 2021, un objectif de 10 journées de formation à destination d'une centaine de participants a été fixé.

Concernant l'accompagnement : il est, actuellement gratuit, compte tenu notamment du caractère encore expérimental du projet, qui est en phase de démarrage. Par la suite, une participation aux frais pourrait être mise en place.

En 2021, l'équipe actuelle est en mesure d'assurer cinq accompagnements par an d'intégration de pairs aidants. À ce jour, elle accompagne une organisation dans le secteur de la toxicomanie. Deux demandes d'accompagnement dans les secteurs de la précarité et la toxicomanie ont été formalisées et

démarreront en janvier. Deux demandes de présentation du projet dans les secteurs de la santé mentale et de la précarité sont prévues en janvier et février, et d'autres sollicitations ont déjà été amorcées.

Concernant la représentation et le plaidoyer :

- rédaction d'un article dans la Revue nouvelle sur la pair-aidance ;
- répondre aux sollicitations des journalistes : via des interviews ou la participation à des émissions radio et télé ;
- le comité d'accompagnement suggère de communiquer sur des « expériences réussies », de faire appel à des témoignages de pairs-aidants et d'institutions, des « champions » de la pair-aidance dans chaque institution pour convaincre et entraîner les autres. La partie « état des lieux » de l'ouvrage « La pair-aidance en Fédération Wallonie-Bruxelles. État des lieux et guide méthodologique » réalisé par Le Forum – Bruxelles contre les inégalités et le Smes poursuit cet objectif. Il faudra veiller à ce que l'actualisation se fasse au fur et à mesure par l'asbl En Route.

Concernant la mise en réseau via le comité d'accompagnement intersectoriel, il conviendra :

- d'organiser la disponibilité des membres du comité pour diffuser l'information ;
- de leur proposer une formation « test ».

Concernant les aspects budgétaires : pour l'année 2021 une demande de financement a été introduite auprès de la Cocom (Santé) pour un montant de 150.000 €.

Ce travail permet de mieux faire connaître la pair-aidance, de susciter de nouvelles initiatives, d'en éclaircir certains aspects. Il permet également aux pairs-aidants de se réapproprier le discours sur leur fonction et d'éviter d'éventuelles présentations ou conclusions trop hâtives de la part de professionnels ou d'un public plus large. En outre, un point d'attention est mis sur la valorisation du métier.

